

Une boulangère dans le village.

Il y a 6 mois déjà que Marie-Sabrina Dupont, la fille d'une famille inardaise bien connue, ouvrait, 46 côte des Carcouls, sa boulangerie, "la Croix du Payn". C'est Daniel, son père, qui lui a construit le four et le fournil.

Depuis, la boulangère œuvre pour nous proposer d'excellents pains pétris à la main, technique optimale pour la panification au levain avec des farines de blés anciens. Les mains assurent un mélange des ingrédients en douceur garantissant ainsi un meilleur développement des arômes.

On l'achète le mardi, le jeudi et le dimanche matin au fournil, sur commande de préférence, ainsi que le jeudi après-midi au marché de Castillon-de-Saint-Martory.

Mais Marie-Sabrina est également présente chaque dernier dimanche du mois au marché de producteurs du village où le goût de son "payn" à la pâte travaillée à l'ancienne, tout comme ses croissants et autres chocolatinas, offrent, au dire des clients, un retour en arrière de 30 ans.



Marie-Sabrina, pétrissant à la main.

Notre église inscrite dans sa totalité au registre des monuments historiques.

Notre église bénéficie depuis 1952 d'un classement pour ce qui concerne le mur clocher et le retable.

Comme vous le savez suite à la dépose du retable, des peintures murales estimées du 15^{ème} siècle ont été découvertes. En étroite collaboration avec les services de la Direction régionale des affaires culturelles, il a été décidé d'entamer des travaux de préservation de ces oeuvres remarquables. Ces travaux s'ajoutant à la restauration du retable, il était nécessaire de solliciter l'aide des organismes régionaux et territoriaux. A ces fins nous avons fait appel à la commission de classement des monuments historiques de la région, présidée par Mr Jean Michel Baylet, pour le classement de notre église dans sa totalité à l'inventaire des monuments historiques. Cette commission regroupant plusieurs instances régionales dans laquelle j'ai été auditionné pour défendre le dossier s'est réunie le 15 décembre dernier, et un avis favorable a été donné après un vote à l'unanimité. Nous allons maintenant suite à ce classement, pouvoir demander les subventions qui sont de l'ordre de 80% du montant des travaux de préservation des peintures, s'élevant selon les options à 35 000€.

Ensuite, profitant des subventions liées aux monuments historiques, nous envisageons des travaux de remise en état du bâtiment extérieur et intérieur après décisions prises par le conseil municipal.

Concernant la restauration du retable : la restauration de la partie structure, ébénisterie et menuiserie est terminée. Le retable a été ramené en l'église en pièces et sera récupéré pour la dernière tranche, polychromie et dorure. La repose du retable sera effective fin 2025.

Guy FRANCO.
1er Adjoint.

